marquette, 32 ans, journalier, à Touffers, et Hortense Vandenheyden, 19 ans, journalière, à Templeuve, Belgique. — *Déclarations de décès du 18 au 19 juin.* — Henri Vanwymolbeck, 7 jours, route de Lannoy.

TRESSIN. — Déclarations de naissances du 10 au 20 juin. Julienne Merlevede, hameau de la Brasserie. — Jean-Baptiste Lesir, hameau du Bolbu. — *Déclarations de décès des 10 au 20 juin.* — Jean Thieffry, 22 ans, tisserand hameau du Marais.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille JOURET-DESMETTRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste-Joseph JOURET, veuf de Dame Angélique DESMETTRE, pieusement décédé à Roubaix, le 20 juin 1890, dans sa 8e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le samedi 21 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le dimanche 22, à 5 h. 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 23 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 58 (Usine à Gaz).

Les amis et connaissances de la famille Désiré VAAS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Germaine-Elise VAAS, décédée à Roubaix, le 21 juin 1890, à l'âge de 3 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 22 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Ma Campagne, 118.

Les amis et connaissances de la famille QUEVAUXVILLERS-LEPERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Florentine-Joseph LEPERS, veuve de M. Casimir QUEVAUXVILLERS, décédée à Roubaix, le 20 juin 1890, dans sa 69e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 22 courant, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Alger, 11.

Les amis et connaissances de la famille Denis LORTHIOIR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste LORTHIOIR, cultivateur, membre du Conseil municipal, décédé subitement à Sailly-lez-Lannoy, le 20 juin 1890, dans sa 72e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 10 heures, en l'église de Sailly. — L'assemblée à la maison mortuaire, Trieu du Meurchin, à 9 h. 1/2. L'Obit du mois sera célébré le lundi 21 juillet, à 10 heures, en ladite église.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré Cœur, à Roubaix, le lundi 23 juin 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Louis COUTEAU, fabricant de peignes, époux de Dame Jeanne DEMIDDLER, décédé à Roubaix, le 19 mai 1890, dans sa soixante-sixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 23 juin 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph VERPLANCK, décédé à Roubaix, le 15 mai 1890, dans sa vingt-septième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 23 juin 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Elise-Antoinette-Joseph DOUTRELIGNE, épouse de M. Ferdinand LAMBLIN, décédée à Croix, le 24 mai 1890, dans sa 24e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église de Leers (France), le lundi 23 juin 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jérôme-Joseph TRENTESAUX, marchand de charbon, décédé à Leers (France), le 22 mai 1890, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 23 juin 1890, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Théophile DEMAILLY, négociant, époux de Dame Caroline BONTE, décédé à Roubaix, le 6 mai 1890, dans sa 49e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 23 juin 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Donatien Joseph COCHETEUX, teinturier, décédé à Roubaix, le 23 mai 1890, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

21 JUIN 1806

PRISE DU WARREN-HASTINGS

Ce jour-là, la frégate la *Piémontaise* croisait droit au sud de l'Ile-de-France, d'où elle était partie, sur une ligne que devaient nécessairement traverser les riches vaisseaux de la Compagnie des Indes pour doubler le cap de Bonne-Espérance et se rendre en Angleterre. Les loustics du bord disaient volontiers que c'était un navire à éperon parce que son capitaine s'appelait Epron, le second s'appelait Moreau, et c'était peut-être, au dire d'un de ses camarades qui devint lui-même amiral, le plus remarquable officier que possédât alors la marine française, et le plus capable de la régénérer un jour ; on va voir du reste quelle était sa terrible énergie.

Donc, quand le *Warren-Hastings* apparut à l'horizon, la frégate lui courut sus, et quoiqu'il fût armé de quarante-quatre canons et beaucoup plus gros qu'elle, elle le força, après trois heures de combat, d'amener son pavillon. D'après les lois de la guerre, le vaisseau qui amène son pavillon déclare se rendre, le combat cesse et le vainqueur n'a plus qu'à y envoyer une embarcation pour en prendre possession; mais pendant que la frégate française, ayant mis en panne à une ou deux encâblures de distance, envoyait un canot pour l' « amariner, » le capitaine anglais Laskins, profitant de ce qu'il ventait grand frais, mit subitement la barre au vent et laissa arriver droit sur la frégate dans l'espoir de la démâter ou même de la couler par la supériorité de sa masse. La frégate put éviter le choc direct, mais non l'abordage qui lui brisa deux mâts.

Moreau était à l'avant; quand les deux vaisseaux se touchèrent, il sauta résolument à bord de l'anglais avec son peloton et courut au gouvernail où il surprit le capitaine Laskins en flagrant délit. Pendant qu'il gesticulait avec fureur en lui reprochant sa félonie, la dague qu'il tenait à la main atteignit légèrement entre deux côtes le capitaine anglais. qu'il donna ordre d'emmener sur la frégate. Les matelots français, aussi indignés que lui, le firent avec si peu de cérémonie que Laskins tomba entre les deux vaisseaux, il put heureusement s'accrocher à une manœuvre, et l'enseigne Baudin (le futur amiral), se laissant glisser en dehors de la muraille de la frégate, put le saisir et l'arracher à l'écrasement dont il était menacé.

Laskins, prisonnier, osa écrire en Angleterre que Moreau avait voulu le tuer après qu'il s'était rendu, et le gouvernement anglais mit sa tête à prix, ordonnant à tout capitaine qui pourrait le saisir de le pendre sur-le-champ comme un pirate à la grande vergue. Moreau décida qu'on ne le prendrait jamais.

Deux ans après, le 7 mars 1808, un combat s'engage aux environs de Ceylan entre la *Piémontaise* et une frégate anglaise; voyant qu'il tourne mal, Moreau veut faire promettre à Baudin de le jeter à la mer s'il est blessé; le combat continue le lendemain. Moreau tombe blessé, on veut l'emporter à la cale. « Non pas à la cale, à la mer, » s'écrie-t-il, comprenant bien que la *frégate ne tardera pas à être obligée de se rendre aux Anglais.*

On veut l'emporter malgré lui, il se roule, il se débat, franchit le plat bord et se précipite à la mer ; une manœuvre qui traîne dans l'eau l'a accroché, deux matelots se précipitent; au moment où ils vont le saisir, il leur échappe par un dernier soubresaut et s'engloutit, il ne sera jamais prisonnier des Anglais. Il laissait une veuve et un enfant auxquels un décret de 1809 accorda une pension de 800 francs.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

L'Indústrie lainière de la France de 1857 à 1889

Au moment où s'agitent des questions économiques de la plus haute gravité pour l'industrie lainière de la France, il ne nous semble pas superflu de rappeler par quelles phases successives a passé cette grande industrie, depuis trente ans.

Nous consulterons donc à ce sujet, les statistiques dressées pour chaque période décennale, et nous serons amené à faire les constatations suivantes :

1° A l'importation, nous relevons pour la période de 1857 à 1866 : 182.678.540 fr. sur la laine brute, 9.236.200 fr. sur la laine filée, et 34,648,641 fr. sur les tissus, au total 226,557,391 fr.; de 1867 à 1876 les statistiques donnent : 278,436,598 fr. sur la laine brute, 13,783,475 fr. sur la laine filée, 67,860,509 fr. sur les tissus: ensemble 360,089,582 fr.; pour la troisième période; de 1877 à 1886 les importations sont de : 331,723 964 fr. pour la laine, 16,925,465 fr. pour le fil et 77,886,459 fr. pour le tissus; soit 426,535,878 fr. Il s'agit toujours ici de moyennes.

Voici maintenant les chiffres de 1889: 378,190,512 fr. sur la laine brute, 11,901,893 fr. sur les laines filées et 63,972,142 sur la laine brute; au total 454,003,647.

Donc, de la moyenne décennale de 1857-1866 au chiffre effectif de 1889, l'importation de la laine brute a progressé de 195,430,903 fr., c'est-à-dire dans la proportion de environ 107 0/0 : c'est l'enseignement principal que nous voulions retirer de l'analyse des chiffres ci-dessus.

Passons maintenant à l'exportation et examinons d'abord les moyennes établies pour chaque période décennale.

	1857 à 1866	1867 à 1876	1877 à 1886
Laine brute... fr.	27.300.710	74.095.028	109.137.334
Laines filées..	12.711.210	31.469.380	38.160.020
Tissus de laine	241.346.962	285.828 677	340.399.293
Total...	281.658 882	391.303.085	481.696.644

Nous relevons pour 1889 :

Laine brute.....	fr.	154.264.212
Laines filées.....	fr.	50.870.318
Tissus de laine...	fr.	335.958.691
Total	fr.	541.093.221

En rapprochant les termes extrêmes de ces données, nous constatons des augmentations de près de 127 millions pour l'exportation des laines, d'environ 40 millions pour les fils, et de près de 95 millions pour les tissus.

Telle est l'industrie dont on entraverait les développements, et dont on compromettrait la puissante vitalité, en la grévant, sans profit pour personne, de droits sur les matières premières indispensables à son alimentation !

Laines

Buenos-Ayres, 19 juin.

Agio sur l'or : 232.

Le Havre, 21 juin, 9 h. 30 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 176 balles Chili.

Expédition directe : 27 balles Buenos-Ayres.

Ventes : 123 ballos Buenos-Ayres, de 130 à 175; 100 b. Algérie ; 73 b. Chili et 285 b. poils de chameau.

Stock : 3.401 b. Buenos-Ayres, dont . b. ancienne tonte et 346 b. nouvelle; 196 Montevideo; ... b. Orient; 522 b. Chili; 49 b. Pérou; 100 b. Algérie; 32 b. Espagne; ... b. Salonique; 113 b. Smyrne; .. b. Bombay; 114 b. Levant : 34 b. des Indes; 20 b. Russie; ... b. Tunisie; 13 b. Rio-Janeiro; 18 b. Pologne et 290 b. poil de chameaux.

A terme : ventes 4.100 balles, de 154 à 161.50, la clôture est calme mais ferme.

Anvers, 21 juin.

En disponible, il a été traité 42 balles La Plata et .. Australie.

La Loupe, 19 juin.

Foire aux laines. — Il a été amené aujourd'hui sur le champ de foire, 14 voitures de laine, contenant ensemble 1,051 toisons, qui ont été vendues de 70 à 80 c. le demi kil.

Varsovie, 15 juin.

Laines. — Les arrivages pour la foire (dont l'ouverture officielle a eu lieu aujourd'hui), s'élèvent jusqu'ici à 48,000 pouds, toutefois de fortes parties sont encore attendues de districts éloignés. On suppose que les apports de cette année atteindront le chiffre de l'an dernier, soit environ 62,000 pouds. Le lavage est généralement inférieur à celui de 1889. Pour ce qui regarde la physionomie du marché, celle-ci peut être considérée comme excessivement faible. Le nombre des acheteurs indigènes est à peine équivalent à celui de l'an dernier, tandis que les acheteurs allemands sont moins nombreux que d'ordinaire.

La plupart des producteurs demandent les cours de l'année passée, tandis que les acheteurs font des offres beaucoup plus basses, soit jusque 8 thalers polonais en dessous. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu connaissance d'affaires de quelque importance En présence du cours élevé du rouble il est naturel que les acheteurs allemands, même moyennant de fortes concessions sur les prix, se tiennent sur la réserve et que les fabricants indigènes, à cause du même motif, achètent des laines d'Australie à meilleur marché que nos laines. On dit qu'une partie de meilleures laines à drap aurait été vendue à un fabricant indigène, à une réduction de 7 thalers sur les prix de 1889.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Hâvre, 20 juin.

(*De notre correspondant particulier.*)

Laines. — Notre marché est resté calme ce matin, et les cours ont été laissés sans changement; nous n'avons eu le placement que d'une cinquantaine de balles.

Cette après-midi, nous avons subi une certaine réaction, et ou a fait 0,50 centimes de hausse pour octobre et novembre, les autres mois ont été laissés sans changement, le marché est resté soutenu, avec le placement d'une centaine de balles.

En clôture on cotait comme suit : janvier à avril 158 ; juin et juillet 159 : aout 157: septembre 158; octobre et novembre 159 ; décembre 158,50.

Les ventes de la journée se répartissent comme suit : 25 balles sur octobre à 158,50; 125 b. dito sur décembre à 158,50.

En disponible, nous avons eu le placement de 50 b. Buenos-Ayres. suint filière de 150 à 169,75; 73 b. Chili suint de 125 à 132,50.

Cotons. — Notre marché ne se départ pas de son calme précédent, mais si les affaires en disponible sont des plus limitées, il y a eu par contre des débouchés très suivis cette semaine, tant en cotons d'Amérique qu'en cotons de l'Inde. Rien à dire des prix qui restent faciles dans l'ensemble. A terme, la cote de ce matin a été établie avec une baisse de 25 centimes sauf septembre qui accuse 37 c. 1/2 de recul. Par contre, cette après-midi, la cote du terme a été haussée de 1/8 pour les rapprochés jusqu'à novembre, et de 1/4 pour les éloignés.

Les ventes du terme s'élèvent à 600 balles et se répartissent comme suit :

100 balles sur septembre à 74 7/8; 50 balles sur juin à 74 3/4; 150 balles sur juillet 74 5/8; 50 b. sur août 74 5/8; 200 balles sur septembre à 74 5/8; 50 balles sur janvier à 69.

Le disponible n'a eu que le placement de 80 balles, dont 41 b. New-Orléans à 75,50; 30 b. Texas aux mêmes prix et 10 b. Oomra à 47.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Entre-Rios* prenait charge le 20 juin à Buenos-Ayres en laines et diverses marchandises pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer *Campana* allant à Montevideo et Buenos-Ayres, charger en laines et diverses marchandises pour Lille, Roubaix et Tourcoing, a suivi le 19 juin de Bordeaux.

Le steamer *Flachat* avait terminé le 20 juin à Dunkerque le débarquement de ses laines d'Algérie pour Roubaix et Tourcoing et devait suivre le 21 juin pour l'Algérie via escales.

Le steamer *Calvados* est attendu incessamment à Dunkerque, venant d'Algérie avec laines et diverses marchandises pour Lille, Roubaix et Tourcoing. Il suivra le 26 pour ce même point.

Le steamer *Fournel* est parti le 19 juin de Bordeaux, allant de Dunkerque et le Hâvre en Algérie, charger en laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer *Ville de Messine* est attendu vers la fin courant à Dunkerque, venant d'Algérie avec laines, etc., et suivra le 7 juillet pour ce point.

Le steamer *Ville-de-Lille* est attendu du 22 au 23 juin à Dunkerque, venant de Marseille, Cette et Bordeaux avec laines, etc., en transbordement.

Le steamer *Lucerne*, (Allan-Line), agents MM. Edward, H. Seligmann est parti le 18 juin du Havre allant à la Plata charger en laines etc., pour Roubaix Tourcoing.

Le steamer *Equateur* a mis en mer le 19 juin de Bordeaux, allant à la Plata, charger en laines, cuirs et peaux.

Le steamer anglais *Sorata* arrivé le 19 juin du Pacifique, etc. à Bordeaux, a débarqué le 20 courant des laines, cuirs et peaux et a suivi le même jour pour Liverpool avec le solde.

Le steamer anglais *Caxton* arrivé de la Plata à Anvers, y débarquait des laines le 20 courant pour différents points.

Le steamer allemand *Erlangen* est parti le 14 juin de Sydney (Australie) pour Anvers et Hambourg avec laines et diverses marchandises.

Le steamer anglais *Valetta* a suivi le 15 juin de King-George Sand, allant de Sydney (Australie) à Londres, avec laines et diverses marchandises.

Le steamer anglais *Thames* est arrivé le 20 juin à Southampton, venant de la Plata avec laines et diverses marchandises.

Marchés français

Fourmies, 19 juin.

Laines brutes. — En laines d'Australie, on est dans l'attente des ventes de Londres.

En Plata et en laines de France, on n'achète pas à cause des prétentions trop élevées des vendeurs.

Peignés. — Depuis le dernier bulletin, la baisse faite à Anvers, ainsi que celle que l'on escompte sur les prochaines ventes de Londres, ont encore fait baisser les peignés, surtout les fins.

Façons de peignage. — Alimentation toujours abondante. Prix bien tenus.

Blousses. — La blousse est l'article qui se tient relativement le mieux. Aucun changement à signaler dans les prix.

Façons de filature. — Depuis la décision de l'Association des filateurs, de réduire le travail, il y a un peu plus d'offres et les prix paraissent un peu moins mauvais.

Fils. — Les fils s'en vont au fur et à mesure de leur production; malgré cela les prix ont encore baissé depuis le dernier bulletin.

Tissus. — La situation continue à être mauvaise.

Condition publique des laines, soies et cotons

Relevés bi-mensuels comparatifs du 5 juin au 18 inclus.

	1889	1890
Laine peignée..	106.275 k. 40	99.163 k. 70
» filée.....	157.058 k. 10	215.646 k. 30
Ensemble.....	263.333 k. 50	314.810 k. 00
Titrages.....	579	665

(*Bulletin bi-mensuel*).

Marchés anglais

Bradford, 20 juin.

Laines. — Le marché est dans une situation d'expectative. Les ventes de Londres s'ouvrent mardi prochain et la foire de Leicester se tient le même jour. Aussi les acheteurs sont plus que jamais disposés à différer leurs opérations, bien qu'ils soient très dépourvus de stocks et peu de transactions ont été effectuées. Tout autant qu'on peut établir des cours d'après ces transactions, il faut reconnaître que la tendance est encore en faveur des acheteurs.

En laines coloniales, les peignés d'Australie ne sont pas très offerts; on pense généralement qu'une légère reprise se produira, si la baisse est bien marquée à Londres. Mais les ventes forcées doivent s'effectuer dans des conditions plus faciles et ceci est aussi le cas des croisés.

En laines anglaises, les bas prix dominent. Les laines brillantes sont particulièrement négligées. On dit que la nouvelle tonte est bonne comme qualité et comme quantité; et elle parait se traiter à meilleur marché bien que les détenteurs dans la contrée ne semblent pas jusqu'ici accepter les prix pratiqués ici.

Fils. — Les maisons d'exportation ont encore peu d'achats et les offres se font à bas prix. En fils d'Australie, les filateurs ont encore des ordres bien que pour la draperie, la situation soit mauvaise et les cours déprimés. On a traité encore un peu de fils mohair n° 32.

Tissus. — Les fabricants reçoivent de fréquents suppléments d'ordre venant du commerce local, mais on n'opère pas pour l'Amérique où la question du futur tarif est encore incertaine. Dans les magasins les affaires ne sont pas importantes bien que les cours soient bas.

Marchés belges

Verviers, 19 juin.

(*De notre correspondant particulier.*)

La marche des affaires est, de semaine en semaine, plus languissante et plus mauvaise.

Des établissements des plus importants ont arrêté le travail de nuit et veulent réduire encore la production de jour.

D'autres ont arrêté deux et trois jours par semaine, afin de produire le moins possible.

Les filateurs n'ont presque plus rien à faire et tous les filateurs à forfait sont au bout de leurs ordres, ne recevant aucune proposition de renouvellement.

On traiterait cependant à des prix très bas, mais il n'y a pas de besoin en ce moment ; les acheteurs attendent, sans doute, que la vente de Londres ait fixé les prix d'une façon stable pour remettre des petits suppléments.

Il faut espérer que nous aurons bientôt un changement; car, pour l'industrie qui a ses machines inoccupées, et surtout pour le filateur, qui a acheté des importations cette année, le moment actuel est désastreux.

Cotons

(*Télégrammes de* M. BULTEAU-GRIMONPREZ)

Le Havre, 21 juin.

Ventes : 464 balles. Marché soutenu.

Liverpool, 21 juin.

Ventes : 4.000 balles. Marché calme.

New-York, 20 juin.

Middling Upland 12 1/8. Ventes : 400 balles.

Middling américain : à New-Orléans 11 1/4; Savannah 11 11/16.

(*Dépêche communiquée par* M. LÉON CLERC)

Liverpool, 21 juin, 11 h. 20.

Ventes 4.000 balles. Marché très calme, hausse 1/64 d. et 2/64 d. sur les cours d'hier.

Livraison : août-septembre 6 25/64 d. : septembre-octobre 6 1/64 d.; octobre-novembre 5 55/64 d.; novembre-décembre 5 53/64 d. ; décembre-janvier 5 52/64 d.

Manchester, 19 juin.

Tissus et filés. — Marché quelque peu irrégulier pour les tissus. Les fabricants en tissus convenables pour l'Orient sont bien engagés; prix fermes. Les Burnley imprimés sont en baisse et les fabricants ont urgemment besoin de commandes. En général, il n'y a pas d'augmentation dans les quantités vendues et les acheteurs ont pu fréquemment acheter à des conditions un peu plus avantageuses qu'il y a huit jours. Les filés sont inactifs et plutôt plus faibles, quoique les cotations de hier soient restées maintenues.

Bombay, 18 juin.

(*Dépêche de M. G. Lockhart*)

Recettes de la journée, 2,000 b/s contre 5.000 l'an dernier.

Total 6 jours, 27,500 b., contre 29,500 b. l'an dernier.

Change. — Sur Paris, juin-juil. 1 96 1/4 (hausse 1/2) ; sur Londres, juin-juillet, 1 6 1/2 1/16 (hausse 1/16).

Lin, Jute et Chanvre

Londres, 19 juin.

Jutes. — Marché soutenu : vendu dans le dock 6.000 b/s H rejections à circa liv. st. 8 et 400 b/s Bengale zéro 2 à liv. st. 15.7.6, dock cif.

Chanvres. — Marché faible et le fair current Manille est par continuation offert à liv. st. 33 cif, juin-juillet. De gré à gré, il s'est fait récemment un assez bon courant d'affaires en chanvres de la Nouvelle Zélande, de liv. st. 18 à 19 pour barely fair à fair. A la vente publique tenue ce jour, il a été offert 167 b/s N.-Zélande, dont 1000 b/s ont eu acheteurs à une réduction de 10s., low à liv. st. 17 à 17,10, barely fair à good fair liv. st. 18 à 19, good liv. st. 19,10 à 21,5.

Sucres

LILLE, 21 juin.

	Cote officielle — Cours du jour — Off.	Dem.	Cours précéd.
Suc. n°3 (88 deg.)	31 .		30 75
— acquittés...	33 25		.. ..
— pain 6 k. n° 1	107 50		107 10
Betteraves disp.	35 75		36 .. 35 50
Mélasse.....	.. ..		.. ..
fin 3/6 disponib.	.. ..		.. ..

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juin. — Le marché est beaucoup meilleur aujourd'hui bien que les cours ne soient pas sensiblement différents de ceux cotés hier. La spéculation à la hausse qui a vu le 3 0/0 baisser d'un point en un jour serait bien inspirée en ne forçant pas la note.

Nous avons exposé bien des fois le danger qu'il y a à vouloir aller trop vite. Le 3 0/0 finit à 91,85. Le 4 1/2 à 106.55.

La tenue des actions de nos grandes sociétés de crédit est également meilleure. Le Crédit foncier a coté un instant le cours de 1250 et revient en clôture à 1245. Nous maintenons toujours nos appréciations sur cette valeur et le dépôt du rapport des inspecteurs des finances amènera une amélioration des cours. Le Crédit Lyonnais est ferme à 715. La Banque de Paris s'améliore à 833,75.

Les fonds étrangers qui hier avaient repris une certaine avance ne varient que très peu. L'Italien est lourd à 96.47. Les nouvelles d'Espagne sont plutôt meilleures, l'Extérieure est à 76 19/32. Vive hausse du Suez à 2375. En Banque les valeurs de cuivre sont un peu faibles. L'obligation libérée de Porto-Rio est à 289 50. Les actions des établissements Eiffel se négocient à 572,70.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

L'épidémie en Espagne

Marseille, 21 juin. — Voici comment on explique, de façon d'ailleurs très plausible, cette épidémie:

Cette année, la récolte des fruits a été très abondante dans les provinces d'Alicante et de Valence, et particulièrement dans les localités contaminées. La population de ces villages est très misérable, et comme les fruits ne coûtaient rien et comme les propriétaires payaient même pour faire enlever ceux qui jonchaient le sol, les malheureux en avaient fait leur nourriture exclusive et une telle consommation que l'épidémie s'est déclarée parmi eux. Cette épidémie a certainement un caractère cholérique très prononcé et contagieux, mais n'est certainement pas le choléra asiatique ; elle est purement locale.

Avec les précautions prises et celles qu'on prend encore, on peut espérer qu'elle ne se propagera pas dans le reste de l'Espagne et qu'elle pourra être combattue efficacement. En effet, les cas observés jusqu'à ce jour, et auxquels on a pu appliquer un traitement suivi, n'ont pas entraîné la mort. Des décès sont dus surtout au manque de soin. Je crois, et le conseil sanitaire est de mon avis, que vous pouvez être rassurés et que les quarantaines suffiront à protéger les ports français.

Une visite à Gabrielle Bompard

Un rédacteur du *Gaulois* rapporte l'interview suivante :

« — D'abord, nous dit Gabrielle Bompard, c'est une erreur de conter que j'avais fait la vie avant de connaître Eyraud ; j'ai été élevée dans un asile pieux et je n'ai pas le goût de la grande dépense ; j'ai cherché du travail, je n'en ai pas trouvé et voilà ; mais je n'avais pas besoin de beaucoup pour vivre ; la preuve, c'est que Garanger, qui m'aime, qui est riche et subvient à mes besoins, est étonné de ma discrétion ; il me donnerait tout ce que je voudrais.

» Eh bien ! là quoi se bornent mes dépenses ? Voyez, voici les restes de mon repas : un potage, un plat de viande, légume, des cerises, du vin ordinaire et de l'eau de Saint-Galmier. Oh ! ce n'est pas que je sois malade, et que l'eau minérale me soit ordonnée, ajoute-t-elle avec une sorte de coquetterie de femme bien portante; mais je ne voudrais pas avaler de sale eau qui ne serait pas filtrée, et dame, vous savez, au Dépôt et à la conciergerie, nous sommes beaucoup, et qui sait ?...

» Eyraud est trop méchant pour qu'une fois dans ses pattes, il soit possible de se dépêtrer.

» Si j'avais refusé de me prêter à ses desseins, une autre m'eût remplacée dans l'exécution du crime, et moi j'aurais été tuée par lui, il eût ainsi assuré mon silence. »

» Sur notre insinuation qu'il était bien étrange qu'une fille de vingt ans, à ses débuts dans le mal, put l'accomplir sans trouble, sans remords, et dormir paisiblement à côté d'un cadavre.

» Toute démarche extraordinaire nous eût perdus, a-t-elle répondu; la peur rend courageux, ferme et prudent; et puis, a-t-elle ajouté avec un cynisme incompréhensible, un cadavre n'est pas si effrayant que ça ; je vous dirai même que, la tête passée dans sa ficelle, Gouffé faisait une figure si cocasse qu'on ne pouvait s'empêcher de rire... Vous auriez ri vous-même...

» J'avais une peur atroce d'Eyraud, confesse-t-elle; si j'avais résisté à sa volonté, il m'aurait tuée. C'est cette peur qui m'a fait tant désirer son arrestation, car, supposons-le en liberté et ayant dépisté la police, on m'aurait relâchée dans un temps donné, j'aurais vécu dans des transes continuelles; c'est un homme capable de tout, et je n'oublierai jamais l'air dont il m'a regardée un matin que je lui racontais que, en dormant, il avait des cauchemars où il ne parlait que de luttes, de sang, de vol et de guillotine... »

Un discours du député Bebel

Berlin, 21 juin. — M. Bebel a tenu hier, dans une réunion socialiste très nombreuse, un discours fort intéressant.

Il s'agissait de la fameuse question du boycottage des brasseries berlinoises, qui refusaient de prêter leurs salles aux organisateurs de réunions socialistes.

La « Berliner Volksblatt » avait désapprouvé cette manière d'agir et son attitude avait été généralement blâmée par le parti.

M. Bebel est venu, au contraire, présenter la défense de ce journal.

Il a déclaré que boycotter les brasseries serait fort bien si on pouvait prendre une mesure générale, mais que l'on ne pouvait agir que sur des points excessivement restreints :

L'on aurait beau boycotter cent brasseries, on ne les ruinerait pas si l'on ne leur ôtait la clientèle des bourgeois et celle des petits débitants ; or, cela est absolument impossible. Il est donc dérisoire de prendre des demi-mesures.

Puis, s'élevant au-dessus de son sujet, il a fait le procès des ouvriers qui ont cru, depuis le rescrit du 20 février, qu'ils avaient cause gagnée contre la bourgeoisie, qui ont provoqué de tous côtés des grèves dont l'échec était fatal et qui n'ont servi qu'à rendre la vie plus difficile à beaucoup de malheureux.

Il a terminé en déclarant que les ouvriers avaient « montré trop de toupet, et qu'il fallait en rabattre ». Chose étrange, le discours de M. Bebel a été très vivement applaudi, et l'assemblée a décidé de renoncer au boycottage des brasseries.

Le Congrès pénitentiaire

Saint-Pétersbourg, 21 juin. — Hier soir, le prince d'Oldenbourg, président d'honneur du Congrès pénitentiaire, a donné un dîner aux membres du Congrès.

M. Herbette a bu « à l'empereur et à la nation russe, qui ne font qu'un ». Le toast a été très acclamé. Hier, les délégués étrangers ont fait une excursion à Péterhof. Aujourd'hui, la municipalité leur offre un grand banquet.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaire et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

BIBLIOGRAPHIE

Une Cousine pauvre, par M. Maryan. 1 vol. in-18 jésus, 3 fr. franco, librairie Blériot, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Comme tous ceux qui sortent de la librairie Blériot, ce roman peut être recommandé à tous et mis sans crainte dans toutes les mains. L'auteur, M. Maryan est d'ailleurs connu et aimé d'un nombreux public. Il occupe le premier rang parmi ces écrivains qui, substituant aux niaises historiettes d'antan des œuvres tout aussi honnêtes, mais bien supérieures par l'invention et le style, ont créé une véritable littérature de la famille.

C'est une fort touchante et fort intéressante histoire que celle de la **Cousine pauvre.** Elle fera les délices du jeune homme et de la jeune fille, après avoir causé un vif plaisir au père et à la mère. Originalité et intérêt soutenu de l'intrigue, bonne ordonnance des scènes, vie et vérité des personnages, tout est digne d'éloges, dans cet excellent roman.

Le Bon Curé selon le Cœur de Jésus, par un ami des curés. Brochure in-8°, fr. 0,50, société de Saint-Augustin.

Cet auteur « ami des curés » est un vénérable Père Jésuite qui a évangélisé dans plus d'un pays plusieurs centaines de paroisses, et qui témoigne son affection aux pasteurs qu'il a vus si souvent à l'œuvre, en leur offrant une brochure substantielle et pleine d'onction qui leur ira au cœur. Voici ce qu'en pense le Père *Marie-Antoine,* missionnaire capucin, dont les travaux apostoliques ont fait connaître partout le zèle ardent; nous trouvons sa lettre dans l'*Avant-propos* des éditeurs, et elle suffit à bien faire apprécier cet opuscule.

« Notre séraphique Père saint François, voulant donner à ses enfants l'idéal de l'enseignement vraiment apostolique, leur a dit ces belles paroles :

» Enseignez avec pureté d'intention, avec profondeur de doctrine et avec brièveté de discours, et efforcez-vous dans votre enseignement de faire aimer les vertus, fuir les vices, mériter le Ciel et éviter l'enfer. »

Voici cet idéal admirablement réalisé :

Dans ces pages de son *Bon Curé,* le vénérable Père Boetemau ne parle que de deux vertus, mais ce sont celles mêmes du Cœur de Jésus, et il le fait avec une étonnante brièveté de discours. Aussi faut-il les méditer longuement et en savourer avec délices toutes les paroles. Ce n'est donc pas seulement tout *Bon curé, mais encore tout bon religieux* et tout bon chrétien, qui doit faire son honneur de leur lecture, et mettre en pratique tous leurs précieux enseignements.

(S) Père MARIE-ANTOINE, capucin.

En vente à la société St-Augustin et dans toutes les librairies catholiques.

ON PEUT SE PROCURER
DE
L'EAU-DE-VIE BLANCHE
PREMIÈRE QUALITÉ
POUR FRUITS
à 1 fr. 40 le litre
chez Mme Alfred MESSIAEN, 75, rue de l'Ommelet, à quelques mètres de la rue Pellart, Roubaix.

Dictionnaire d'Agriculture, de MM. Barral et Sagnier, ouvrage nouveau indispensable à tous les agriculteurs. 4 vol. in-4° brochés **87 fr. 50,** reliés **103 fr. 50,** payables **9 fr.** par trimestre rendu franco. Envoi franco d'un spécimen. Librairie **G. Malleville, Libourne.** 20791

Cie Gle FRANÇAISE DE TRAMWAYS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10.200.000. FR. divisé en 20,400 actions de 500 f. entièrement libérées. CONVERSION OU REMBOURSEMENT AU PAIR des 19.427 obligations 6 % restant en circulation.
Création d'obligations 5 % réservées, par préférence, aux porteurs d'obligations 6 %.
Il est réservé à chaque obligation 6 0/0 : 1° Une obligation nouvelle libérée de 500 fr. 5 0/0 rapportant 25 fr. par an, payables à raison de 6 fr. 25 par trimestre, les 1ers janvier, avril, juillet